

INVESTIR DANS L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE UNIVERSELLE AU SÉNÉGAL : EFFETS SUR LA CRÉATION D'EMPLOI ET LES RECETTES FISCALES

Introduction

L'offre de services d'éducation préscolaire universelle est essentielle à la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable, et à la réduction des inégalités de genre sur le marché du travail. Le taux d'emploi des femmes au Sénégal est inférieur de 22 points de pourcentage à celui des hommes (32 % pour les femmes contre 54 % pour les hommesⁱ). Au Sénégal, les femmes consacrent environ 37 heures par semaine au travail de soins non rémunérés (garde des enfants, soins aux personnes âgées, cuisine, ménage, etc.) contre moins de 5 heures pour les hommesⁱⁱ. Le déficit de services d'éducation préscolaire universelle, et surtout de services de garde éducatifs constitue un frein majeur à la participation des femmes au marché du travail. Les services d'éducation préscolaire universelle sont associés à des avantages à long terme qui se cumulent sur tout le cycle de vie, tels que l'augmentation de l'emploi et des revenus pour les femmes, la réduction des retards de croissance chez les enfants ainsi que la diminution du risque de décrochage scolaire. C'est en outre une stratégie efficace pour soutenir la création d'emplois dans le cadre de la relance post-COVID19, en particulier pour les femmes.

L'accès aux structures d'éducation préscolaire universelle est inégalement réparti au Sénégal. Le pays a une population jeune, avec environ 18 % de la population totale en dessous de l'âge scolaireⁱⁱⁱ. La grande majorité de ces enfants, surtout les plus jeunes, sont sous la garde de leur mère ou des membres de leur famille, et ne sont pas inscrits dans les structures d'éducation formelles. Au Sénégal, seuls 0,9% des enfants âgés de 0 à 2 ans et 16% de ceux âgés de 3 à 5 ans sont inscrits dans des centres formels de garde d'enfants. Les enfants du quintile le plus riche de la population ont quatre fois plus de chance que ceux du quintile le plus pauvre de fréquenter un centre d'éducation formelle un an avant leur entrée à l'école primaire^{iv}.

La garde d'enfants permet à davantage de mères de conserver ou d'accepter un emploi et de gagner décemment leur vie. **Cependant, la mise en place d'un tel système d'éducation préscolaire requiert des politiques fiscales générant des revenus destinés à financer les différents services de garde d'enfants** (crèches, structures communautaires, assistantes maternelles, etc.) et à faciliter la formalisation de ces services.

Cette note présente les résultats d'une étude visant à quantifier les besoins en financement pour la fourniture universelle de services d'éducation préscolaire au Sénégal, ainsi que les gains fiscaux et d'emploi associés à la mise en place de ces services. Les résultats font partie d'une étude menée par ONU Femmes dans cinq pays africains (Côte d'Ivoire, Nigeria, Rwanda, Sénégal et Tanzanie) afin d'informer les décideurs politiques sur la promotion d'une croissance inclusive.

Méthodologie

Pour calculer l'offre d'éducation préscolaire universelle, l'étude considère une disponibilité de centres de garde d'enfants pour tous les enfants dès l'âge de 4 mois et jusqu'à l'âge de l'entrée à l'école primaire. L'investissement comprend à la fois les coûts de construction et les coûts de formation du personnel, suivant deux scénarios¹. Les gains en termes d'emploi sont calculés pour les emplois directs dans le secteur de la garde d'enfants et les emplois indirects dans les autres secteurs. Les bénéfices fiscaux sont générés par l'augmentation de l'impôt sur les salaires/revenus et les taxes de vente résultant de l'augmentation de l'emploi et de la consommation respectivement. Les besoins de financement nets et bruts ainsi que les seuils de rentabilité sont également calculés afin d'alimenter la discussion sur l'espace fiscal disponible pour financer le développement des services de garde d'enfants au Sénégal.

Système d'éducation préscolaire universelle au Sénégal : Besoins d'investissement, effets sur l'emploi et recettes fiscales

Besoins en investissements : L'investissement annuel brut nécessaire pour la provision de l'éducation préscolaire universelle au Sénégal est estimé entre 7 % et 10 % du PIB (selon le scénario).

Effets sur l'emploi : Les effets sur l'emploi sont importants et bénéficieront essentiellement aux femmes. L'investissement dans les services universels de garde d'enfants générera entre 682 200 et 928 550 emplois (selon le scénario), dont 57 %

¹ Les deux scénarios prévoient des services à temps plein toute l'année, pour 50 % des enfants âgés de 0 à 2 ans et 100 % des enfants à partir de 3 ans, avec une combinaison d'enseignants diplômés de l'enseignement supérieur et de l'enseignement post-secondaire. Le premier scénario - Scénario 1 - reflète des niveaux actuels de salaires moyens de l'enseignement préprimaire ou primaire et des ratios statutaires enfants/personnel. Le deuxième scénario - Scénario 2 - prévoit des salaires plus élevés. Il améliore également le ratio enfants/personnel pour le rendre conforme aux normes internationales - environ 5:1 pour les enfants de moins de 3 ans et 15:1 pour les enfants de 3 ans et plus.

seront occupés par des femmes. L'écart hommes-femmes en matière d'emploi sera réduit entre 24 % et 31 %.

Effets fiscaux : Une partie de l'investissement annuel brut requis pourrait être recouvrée par les recettes fiscales. Environ 28 % de l'investissement annuel brut requis sera absorbé par les recettes fiscales directes et indirectes provenant de l'augmentation de l'emploi et de la consommation. Cela créerait un **besoin de financement net plus faible** (4,8% du PIB) en raison de l'augmentation des recettes fiscales découlant de la création d'emplois dans le secteur de la garde d'enfants et dans les autres secteurs. **Il est possible de dégager des recettes fiscales suffisantes pour financer l'investissement à long-terme :** Le besoin annuel net d'investissement pourrait être financé par un **taux d'incidence fiscale** (des cotisations de sécurité sociale des employés et des employeurs, de l'impôt sur le revenu et des impôts indirects) sur le salaire moyen de 54 % dans le Scénario 2 (et 41 % dans le Scénario 1). Cela impliquerait soit d'augmenter les taux d'imposition, soit d'élargir l'assiette fiscale (ou les deux) en faisant entrer davantage de personnes dans l'emploi formel.

Conclusion

La fourniture de services d'éducation préscolaire universelle nécessite de considérables investissements au Sénégal. Ces investissements sont en partie amortis par les gains fiscaux liés à l'augmentation de l'emploi dans le secteur de la garde d'enfants et dans les autres secteurs de l'économie. Le seuil de rentabilité budgétaire au Sénégal reste élevé, malgré la prise en compte des gains fiscaux, en particulier dans le Scénario 2. Toutefois, les investissements dans l'offre d'éducation préscolaire universelle ont des gains sociaux substantiels associés à la croissance de l'emploi et à la réduction des écarts de genre sur le marché du travail (ainsi qu'à l'accumulation de capital humain non prise en compte dans cette étude^v). À long terme, avec l'augmentation des revenus des femmes et l'élargissement de l'assiette fiscale grâce à l'expansion de l'économie formelle, il est possible d'envisager un espace fiscal suffisant pour financer l'investissement dans le temps.

Recommandations

Il existe une logique économique et sociale pour l'investissement public dans l'éducation préscolaire universelle au Sénégal. La présente note fournit des éléments pour soutenir le rôle et le leadership du gouvernement dans ce processus. Les politiques spécifiques en faveur de l'éducation préscolaire, les modèles d'accueil des enfants et les instruments fiscaux de financement concrets doivent être définis au niveau national, par le biais d'un **processus de dialogue entre les différentes parties prenantes.** Il convient de le faire maintenant, dans le cadre de la relance économique post COVID19, tout en tenant compte de l'impact de la pandémie sur l'augmentation des soins non rémunérés prodigués par les femmes, rendant les inégalités plus flagrantes.

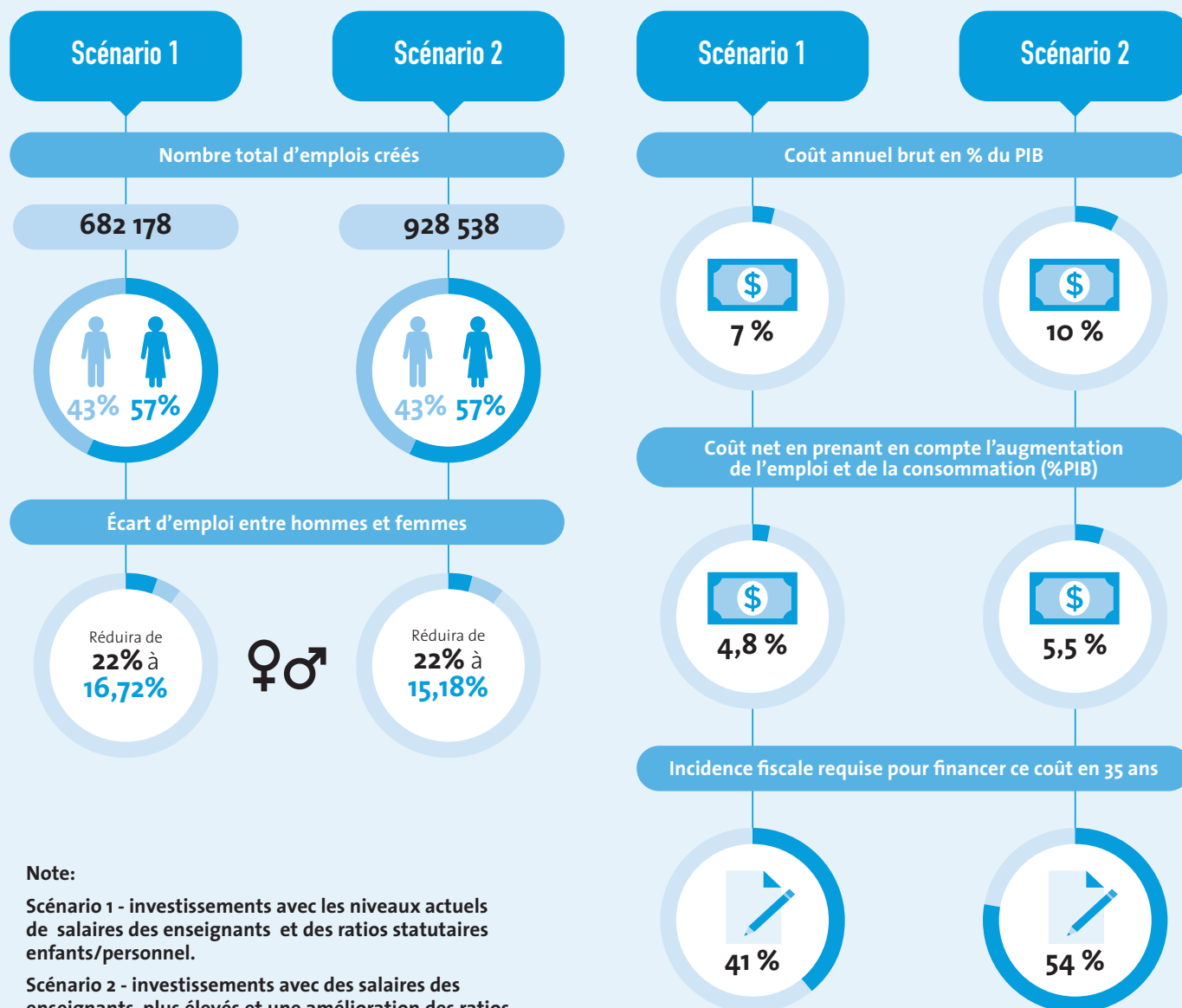
Le Gouvernement du Sénégal a déjà identifié la réforme des soins non-rémunérés comme une priorité lors de l'élaboration de la Stratégie Nationale d'Autonomisation Économique des Femmes et des Filles (SNAEF) qui vise, entre autres, à lutter contre les inégalités hommes/femmes dans la répartition du travail de soins par le biais de politiques et de programmes adaptés. Il est donc recommandé **d'établir et/ou de relancer le dialogue national autour de cet axe stratégique de la SNAEF.** Un tel processus de dialogue national, sous la direction conjointe du Ministère des Finances et du Budget et du Ministère de la Femme, de la Famille du Genre et de la Protection des Enfants est indispensable pour un programme de croissance inclusive au Sénégal. Le dialogue devrait aussi inclure des acteurs clés tels que les ministères sectoriels, les partenaires au développement, les services d'appui et de financement publics et privés, les organisations féminines, la société civile, les syndicats et le patronat.

Pour soutenir ce dialogue, les partenaires techniques et financiers peuvent appuyer les acteurs étatiques le Ministère des Finances et du Budget et les autres acteurs clés dans la mise en place d'un **programme de recherches sur la réforme des soins non rémunérés.** Il s'agit notamment (i) d'identifier les déficits en matière de soins, ainsi que les goulots d'étranglement et les réformes structurelles nécessaires pour y remédier; (ii) de recenser les bonnes pratiques et de concevoir des modèles adaptés à la réalité du Sénégal (à la fois à court terme en tenant compte du poids important de l'économie informelle et à plus long terme dans le cadre d'une économie restructurée, reposant moins sur le secteur informel); et (iii) d'élaborer différentes stratégies pour générer un espace fiscal permettant de financer les réformes des soins non rémunérés à court et moyen termes.

La réforme des soins non rémunérés suscite un engouement croissant dans le monde en raison de la **«crise globale des soins»** engendrée par la pandémie de COVID19. Le déficit de services et soins non rémunérés est de plus en plus reconnu comme ayant un impact majeur sur les économies. De part le monde, les pays élaborent des solutions et actions novatrices afin de tirer profit, à long terme, des avantages de l'intensification des investissements dans les soins. Le gouvernement mexicain a lancé en mars 2021 un appel à l'action mondiale en matière de soins par le biais de l'initiative **«Care Alliance»** et invite d'autres gouvernements visionnaires à rejoindre cette coalition internationale. Le Sénégal peut rejoindre cette coalition en prenant des mesures décisives au niveau national pour réformer le secteur des soins non rémunérés.



FOURNITURE DE SERVICES D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE UNIVERSELLE AU SÉNÉGAL



Note:

Scénario 1 - investissements avec les niveaux actuels de salaires des enseignants et des ratios statutaires enfants/personnel.

Scénario 2 - investissements avec des salaires des enseignants plus élevés et une amélioration des ratios statutaires enfants/personnel.

ENDNOTES

- i ILOSTAT database, 2020
- ii ANSD, 2017
- iii UN population, 2020
- iv UNESCO, 2020. UIS data base (monitoring indicators for SDGs)
- v Amanda E. Devercelli & Frances Beaton-Day, 2020. De meilleurs emplois et un avenir plus radieux : Investir dans la garde d'enfants pour renforcer le capital humain. Résumé Exécutif. Banque Mondiale